



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-095

OBJET : Tarifs du pôle enfance jeunesse (récapitulatif)

En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 19
Pouvoir(s) : 0
Absent(s) : 1

Le quatre décembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) :
Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Madame Aurore BAUGE



Les tarifs du pôle enfance jeunesse s'appliquent comme suit :

TARIFS DES SERVICES DU POLE ENFANCE JEUNESSE mise en application 1^{er} septembre 2015

PÉRISCOLAIRE SAINT GEORGES		
à la séance	matin	soir
0 à 670 €	1	2
671 à 900 €	1,5	2,5
901 à 1400 €	2	3
> 1400 €	2,5	3,5

PÉRISCOLAIRE EXTERIEURS		
Quotient familial	matin	soir
0 à 670 €	3	4
671 à 900 €	3,5	4,5
901 à 1400 €	4	5
> 1400 €	4,5	5,5

RESTAURANT SCOLAIRE	
Quotient familial	repas
0 à 670 €	3,5
671 à 900 €	4
901 à 1400 €	4,3
> 1400 €	4,7

NAP (à l'année)	
1er enfant	2ème enfant et +
20 €	15 €

CENTRE DE LOISIRS SAINT GEORGES					
Quotient familial	1/2 journée	journée sans repas	repas	Journée avec repas	1/2 journée avec repas
0 à 670 €	2	4	3,5	7,5	5,5
671 à 900 €	3,5	7	4	11	7,5
901 à 1400 €	5	10	4,3	14,3	9,3
> 1400 €	6,5	13	4,7	17,7	11,2

CENTRE DE LOISIRS EXTERIEURS (moins 1 € par demi-journée pour les communes partenaires (Perrigny, Villefargeau et Fleury la vallée))					
Quotient familial	1/2 journée	journée sans repas	repas	journée avec repas	1/2 journée avec repas
0 à 670 €	5	10	3,5	13.5	8.5
671 à 900 €	6.5	13	4	17	10.5
901 à 1400 €	8	16	4,3	20.3	12.3
> 1400 €	9.5	19	4,7	23.7	14.2

Frais de dossier (à l'inscription)		
	1er enfant	2ème enfant
BAULCHOIS	15 €	7,50 €
EXTERIEURS	25 €	12,50 €
Renouvellement annuel		
BAULCHOIS	7,50 €	5,00 €
EXTERIEURS	12,50 €	7,50 €

Forfait vacances
5 journées de présences = 4 journées facturées

Nuitée	Soirée pyjama
15 €	10 €

Majoration de 2 € pour toute non inscription

Majoration de 11,17 € dépassement des horaires d'accueil

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT

